

Tarifs Journaliers – EHPAD « Les Aulnes »

Site de Vern d'Anjou

Au 1^{er} mars 2018
(Arrêté du Conseil Départemental de Maine et Loire du 26 février 2018)

Grille des Tarifs			
GIR	1/2	3/4	5/6
Tarif Hébergement	67.17	67.17	67.17
Surcoût dépendance selon GIR	23.62	14.99	6.36
Tarif total journalier (Hébergement + dépendance)	90.79	82.16	73.53
Aide APA (pour les GIR 1-2-3-4) Versée par le département à l'EHPAD	17.26	8.63	0.00
Tarif journalier supporté par l'usager après déduction de l'APA	73.53	73.53	73.53
Montant mensuel payé par l'usager (sur une base de 30 jours)	2 205.90 €		

2 cas possibles pour l'aide APA:

Si vous êtes du département de Maine et Loire ou de Loire-Atlantique. Cette somme ne vous sera pas facturée car elle est versée directement à l'établissement.

Si vous arrivez d'un département AUTRE que le Maine et Loire ou la Loire-Atlantique, cette somme vous sera facturée et vous toucherez directement sur votre compte de l'allocation personnalisée à l'autonomie.

Tarif hébergement moins de 60 ans : 86.63 €

Tarif des repas servis aux familles (sur réservation) :

- ❖ Déjeuner 8.00 €
- ❖ Repas de fête 13.00 €

Déduction applicable pour les absences de plus de 24 heures :

- ❖ Ticket modérateur 6.36 €

Déduction applicable pour absence de plus de 72 Heures et dans la limite de 30 jours consécutifs :

- ❖ Hospitalisation en hôpital ou clinique 20.00 €
- ❖ Hospitalisation en service psychiatrique 15.00 €
- ❖ Forfait alimentaire déduit en cas d'absence pour convenances personnelles 3.52 €